

## **AVIS PUBLIC**

### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION**

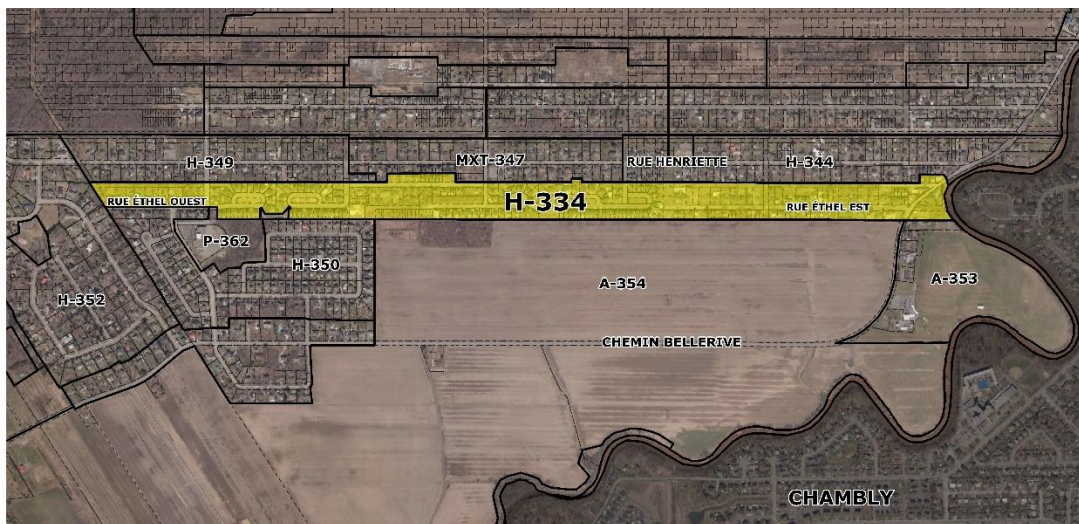
#### **1<sup>er</sup> projet de règlement de zonage numéro 483-34-U**

---

Aux personnes intéressées par le 1<sup>er</sup> projet de règlement de zonage numéro 483-34-U modifiant le règlement de zonage numéro 483-U.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 décembre 2023, le conseil a adopté le 1<sup>er</sup> projet de règlement de zonage numéro 483-34-U modifiant le règlement de zonage numéro 483-U afin d'apporter diverses modifications concernant les bâtiments accessoires, notamment afin permettre les abris amovibles pour automobile à l'année en zone agricole, afin de permettre les dômes agricoles sur les terres agricoles, afin de permettre les abris à bois de chauffage, et afin d'uniformiser, clarifier et faciliter l'application des normes sur les constructions et bâtiments accessoires résidentiels. En plus de ces modifications, la Ville apporte, par la même occasion, des modifications à la grille des usages et normes H-334.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 17 janvier 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan. Au cours de cette assemblée, le maire ou en son absence, la mairesse suppléante, expliquera le 1<sup>er</sup> projet de règlement numéro 483-34-U et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le 1<sup>er</sup> projet de règlement de zonage numéro 483-34-U contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Le projet de règlement concerne l'ensemble des zones du territoire de la ville de Carignan, mis à part l'article 34 du projet de règlement qui concerne spécifiquement la zone H-334. La zone H-334, située dans le secteur Centre, est localisée sur le plan ci-après :



5. Le 1<sup>er</sup> projet de règlement de zonage numéro 483-34-U peut être consulté à l'hôtel-de-ville de Carignan, au 2379, chemin de Chambly, bureau 210, durant les heures régulières de bureau.

Donné à Carignan, ce 11 décembre 2023.

Maude Bergevin  
Assistante-greffière

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

---

Je soussignée, Maude Bergevin, certifie avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan et l'avoir affiché à l'hôtel de ville ainsi qu'à la salle du Conseil, le 11 décembre 2023.

Donné à Carignan, ce 11 décembre 2023.

Maude Bergevin  
Assistante-greffière